



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 17 octobre 2023

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.

La séance est ouverte à 18h07 et levée à 19h30

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JOUFFROY Jean-Marc ; LEGAIN Olivier ; MESNIER Christian ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André ;

C.C.L.L : COULET Gérard ; GARNIER Christophe ; MONNIER Alain ; OUDET Alain suppléant de M. Emmanuel CRETIN ; STADELmann Jean-Claude ;

C.C.V.M : AUBRY Didier ; GAUTHIER André ;

Étaient excusés :

G.B.M : BAEHR Frédérique suppléante de M. Sébastien COUDRY ; COUDRY Sébastien ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLIOLO Lorine ; JACQUIN Denis ; LAMBERT Marie ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; ROUX Jean-Hugues ; VIPREY Maryse suppléante de M. Denis JACQUIN ;

C.C.L.L : CHOPARD Félix ; CRETIN Emmanuel ; LIME Angèle

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Franck BERNARD

Procuration de vote :

Mandant : Claudine CAULET ; Félix CHOPARD ; Marie LAMBERT ; Valérie MAILLARD ; Jean-François MÉNESTRIER

Mandataire : Olivier LEGAIN ; Jean-Marc BOUSSET ; Guillaume BAILLY ; Cyril DEVESA ; Franck BERNARD

Objet : 7A.État des actes de gestion courante pris par Monsieur le Président dans le cadre de ses délégations
2023/10_22-66

POINT D'INFORMATION - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ÉTAT DES ACTES DE GESTION COURANTE PRIS PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Rapporteur : Monsieur Cyril DEVESA, Président

Par délibération en date du 22 septembre 2020, le Comité Syndical a accordé à M. le Président, pour toute la durée de son mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport fait état des opérations effectuées à ce titre du 1^{er} juin au 30 septembre 2023.

1. Comptabilité

- a. Arrêté n°2023-01 portant sur une délégation de fonctions donnée à Monsieur Didier AUBRY, 6ième Vice-Président, pour intervenir, sous la surveillance et la responsabilité du Président, dans le domaine suivant : Déchetteries – zone 2.
La zone 2 comprend les déchetteries de Saint Vit, Placey, Tilleroyes, Pirey, Andiers, Saône, Marchaux, Devecey.
Ainsi, dans ce domaine, Monsieur Didier AUBRY est habilité, à signer tous les actes suivants, pris au nom de l'ordonnateur :
 - les convocations à des réunions techniques, de suivi et de travail en matière de compostage, et de valorisation, organique, dont la Commission n°3 « Installations industrielles : Déchetteries / Valorisation énergétique / Tri / ITM » et ses comptes-rendus, en collaboration avec les autres Vice-Présidents concernés.
 - tout courrier – hors marchés publics - relatif et nécessaire à l'exploitation des déchetteries de la zone 2, définie ci-dessus, vers les usagers, les associations, les entreprises et les autres organismes publics (collectivités, Etat, services déconcentrés,...)
- b. Appel à cotisation 2023 au titre de la prolongation d'adhésion à l'ASCOMADE, Association de collectivités pour la maîtrise des déchets et de l'environnement : 1 562.00 € TTC (solde)
- c. Appel à cotisation 2023 au titre de la prolongation d'adhésion à ACR+, Association des cités et régions pour le recyclage et la gestion durable des Ressources : 2 070 € TTC

2. Marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (5 382 000 € HT) et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (215 000 € HT) :

MARCHÉS DE SERVICES

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Prestation d'étude d'éblouissement en vue d'implanter des panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment M°23-30	22/06/2023	CYTHELIA ENERGY	73290	2 300 €
Analyses amiante et FCR (Fibres Céramiques Réfractaires M°23-19	23/08/2023	AC ENVIRONNEMENT	42153	60 000 €

MARCHÉS DE FOURNITURES

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Fourniture, installation et mise en service avec prestation associée de maintenance d'un analyseur de mercure sur la ligne de l'UVE du SYBERT de Besançon M°23-13	04/06/2023	ENVEA	78300	172 767 €
Fourniture de composteurs plastiques pour le SYBERT M°23-10	12/06/2023	QUADRIA	33127	60 000 €
Installation d'un système de détection incendie par caméra thermique pour le centre de tri du SYBERT M°23-29	29/06/2023	ANTENNES PEPIOT SECURITE	25000	13 495 €
Fourniture de panneaux et d'éléments de signalétique pour le SYBERT M°23-28	14/07/2023	VISTO GROUPE	25620	160 000 €
Fourniture d'accessoires de compostage ; Lot n°2 : aérateurs de compost M°23-32	01/09/2023	GARDIGAME	01290	45 000 €
Fourniture d'accessoires de compostage ; Lot n°1 : bioseaux M°23-31	16/07/2023	QUADRIA	33127	36 000 €

3. Avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent (s) HT	Montant de l'avenant HT	Date de signature de l'avenant
Avenant n°1 au marché n° 20-20 « Fourniture de composteurs, bioseaux, aérateurs et tamis, Lot n°3 : Fourniture d'aérateurs de compost » <u>Objet</u> : Avenant de transfert	LA FABRIQUE DES GAVOTTES	18 000 €	/	20/06/2023
Avenant n°1 au marché n° 20-21 « Fourniture de composteurs, bioseaux, aérateurs et tamis, Lot n°4 : Fourniture de tamis » <u>Objet</u> : Avenant de transfert	LA FABRIQUE DES GAVOTTES	4 500 €	/	20/06/2023
Avenant n°2 au marché n° 21-07 « Prestation de location d'une pelle équipée d'une pince de tri pour le SYBERT » <u>Objet</u> : modification durée du marché	TILMAT	115 407 €	/	26/06/2023
Avenant n°2 au marché n° 20-34 « Analyses de compost en laboratoire Lot 2 : normalisation du compost urbain » <u>Objet</u> : prolongation durée du marché	SADEF	22 500 €	/	11/07/2023
Avenant n°3 au marché n° 21-36 « Traitement des déchets issus des déchetteries ; Lot n°7 : traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) - hors REP » <u>Objet</u> : ajout prix nouveau	SADEF	326 400 €	/	19/07/2023
Avenant n°2 au marché n° 20-17 « Prestations de contrôle et de dépistage bactériologique sur le réseau d'eau sanitaire des installations	BUREAU VERITAS	15 200 €	/	06/09/2023

techniques et industrielles du SYBERT » <u>Objet</u> : changement de Siret				
Avenant n°2 au marché n°21-09 « Prestation d'analyse des rejets EU et EP dans le milieu naturel des installations techniques et industrielles du SYBERT » <u>Objet</u> : changement de Siret	BUREAU VERITAS	81 120 €	/	06/09/2023
Avenant n°1 au marché n° 21-56 « Traitement des biodéchets et transport » Lot n°1 : valorisation de biodéchets issus de l'expérimentation de collecte» <u>Objet</u> : prolongation durée du marché	SUEZ	40 000 €	/	18/09/2023
Avenant n°1 au marché n° 20-57 « Prestations de prise en charge et traitement des déchets issus de la déchetterie provisoire à Ornans Lot n°1 : traitement des incinérables » <u>Objet</u> : prolongation durée du marché	CUINET SOLUTIONS DECHETS	Sans mini Sans maxi	/	25/09/2023
Avenant n°1 au marché n° 20-58 «Prestations de prise en charge et traitement des déchets issus de la déchetterie provisoire à Ornans Lot n°2 : traitement des déchets de chantier» <u>Objet</u> : prolongation durée du marché	CUINET SOLUTIONS DECHETS	Sans mini Sans maxi	/	25/09/2023
Avenant n°1 au marché n° 20-59 «Prestations de prise en charge et traitement des déchets issus de la déchetterie provisoire à Ornans Lot n°3 : traitement des cartons/ferrailles » <u>Objet</u> : prolongation durée du marché	CUINET SOLUTIONS DECHETS	Sans mini Sans maxi	/	25/09/2023
Avenant n°4 au marché n° 21-36 « Traitement des déchets issus des déchetteries ; Lot n°7 : traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) - hors REP » <u>Objet</u> : ajout prix nouveau	TRIADIS	326 400 €	/	29/09/2023

Le Comité Syndical prend acte des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Secrétaire de séance,
BERNARD Franck

